

<http://www.univ-fcomte.fr>

UFR Sciences juridiques, économiques, politiques et de gestion

45, D, Avenue de l'Observatoire
25030 Besançon cedex
France

<http://sjpg.univ-fcomte.fr>

Lieu de formation : Besançon

Points ECTS : 120

Niveau de diplôme validé à la sortie :
Bac+5

Durée de la formation :

Volume horaire global : 779

Forme de l'enseignement : En présentiel

Formation : Initiale, Continue

Contact : SColarité, administration

 sjpg-scolarite@univ-fcomte.fr

Contact : Responsables pédagogiques

 master-droit-action-administrative@univ-fcomte.fr, master-politiques-publicques@univ-fcomte.fr, master-droits-fondamentaux@univ-fcomte.fr

INFORMATIONS

Maison des étudiants
36A avenue de l'Observatoire
25030 Besançon cedex

■ formation initiale

Orientation stage emploi
tél. 03 81 66 50 65
ose@univ-fcomte.fr

■ formation continue

tél. 03 81 66 61 21
form-cont@univ-fcomte.fr

Master Administration publique

Dénomination officielle : Master Administration publique

Domaine de formation : Droit, économie, gestion

■ Présentation

MASTER ANNEE 1

Cette année s'articule de la manière suivante :

- Parcours "Droit de l'action administrative" et M2 "Protection des droits fondamentaux" : le M1 "Droit de l'action administrative" est commun aux deux parcours.

- Parcours "Droit de l'action administrative" et "Politiques publiques". Il comprend :

- un tronc commun composé de cours mutualisés entre les deux parcours à hauteur de 50 % du volume des cours dispensés. La mutualisation vise à homogénéiser le niveau tout en poursuivant l'acquisition de connaissances générales solides.
- des enseignements transversaux en langues et projet professionnel ;
- des enseignements spécifiques à chaque parcours préparant à l'approfondissement de la spécialisation.

MASTER ANNEE 2

La spécialisation s'affirme dans chacun des parcours afin, en liaison avec les partenaires socio-professionnels, d'envisager l'accès à l'emploi dans les meilleures conditions.

Parcours « Droit de l'action administrative » : l'étudiant sera en mesure de résoudre des questions juridiques complexes dans les différentes matières de droit public composant la formation. Un stage, d'une durée minimale de trois mois, permettra la mise en pratique des connaissances tout en constituant une première expérience professionnelle. L'étudiant pourra également opter pour un mémoire et suivra, dans ce cas, une préparation à la recherche.

Parcours « Politiques publiques » : le parcours se focalise sur les techniques de pilotage et d'évaluation des politiques publiques. La maîtrise des outils d'évaluation, de logiques politiques et juridiques des projets de développement local, des enjeux et techniques de l'ingénierie territoriale et la compréhension des spécificités « sectorielles » des politiques publiques constituent le cœur des enseignements dispensés. Très logiquement, le maintien d'une période de stage obligatoire renforce le lien établi entre les enseignements du master et la maîtrise des attendus professionnels présents dans la conduite des politiques publiques.

M2 « Protection des droits fondamentaux et des libertés » : Le Master 2 « Protection des droits fondamentaux et des libertés » est conçu comme un apprentissage à la recherche et une spécialisation dans le domaine du droit des libertés fondamentales (liberté d'expression, égalité, droit à la non-discrimination...). Il permet aussi d'approfondir la formation juridique générale des étudiants. Ceux-ci doivent être capables, à l'issue du master, de mener à bien une recherche juridique en ayant une démarche scientifique et personnelle (élaboration rationnelle d'une bibliographie, structuration d'un plan, développement d'analyses personnelles sur le sujet, esprit critique). Il sera accessible aux étudiants titulaires d'un M1 Droit de l'action administrative ou d'un M1 de droit privé.

TRANSVERSAL

Si le Master n'entend aucunement se spécialiser dans la préparation aux concours administratifs, la collaboration existant avec l'Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG), sis dans les locaux de l'UFR SJPEG, sera institutionnalisée. Tout au long des deux années de la formation, les étudiants, qui le souhaitent, pourront suivre des enseignements optionnels afin de se préparer, sans plus attendre, aux épreuves des concours administratifs. Cette passerelle est un avantage pour un étudiant, voulant se préparer à l'éventualité de passer les concours administratifs, sans pour autant se fixer comme objectif exclusif de les passer.

■ Objectifs

OBJECTIFS DU MASTER, MENTION « ADMINISTRATION PUBLIQUE »

Que l'étudiant ait l'esprit ouvert, qu'il apprenne à travailler en groupe sur un projet, sache évoluer dans un milieu professionnel, tels sont les attendus principaux de la formation. Cela nécessite de combiner un enseignement classique et une pédagogie innovante, largement interactive.

- Maintien et approfondissement d'une culture générale :

La pluridisciplinarité qui caractérise la formation est incontestablement un atout. Elle est favorisée par le fait que l'UFC soit une université pluridisciplinaire ce qui permet des échanges fructueux entre les différentes disciplines académiques. Cette particularité permet de donner aux étudiants l'assurance d'une ouverture sur les grands problèmes du monde contemporain et de mettre en perspective les aspects plus techniques de la formation.

- Méthodologie de travail : projet, équipe

De manière transversale, le master a pour ambition de familiariser les étudiants avec le travail « sur projet ». Qu'il s'agisse de conduire, en petit groupe supervisé par l'équipe pédagogique, une enquête sur un sujet donné, d'organiser une conférence thématique réunissant des chercheurs et des intervenants extérieurs, de bâtir une exposition, l'expérience est marquante pour l'étudiant. C'est bien souvent à partir de ce travail sur projet que les étudiants approfondissent leurs connaissances et leur maîtrise des outils méthodologiques enseignés par ailleurs. C'est donc un format d'enseignement à développer. L'UFR SJPEG travaille à la mise en place d'une « Clinique du droit » afin de placer les étudiants, dont ceux de Master, en situation de conseil, tout en répondant aux questions statutaires posées par les associations locales. Les enseignants suivront les travaux du service commun SUN-IP sur l'innovation pédagogique.

- Fournir aux étudiants un réseau de contacts et d'insertion professionnelle :

Depuis plusieurs années, nombre des étudiants issus des master existants ont gardé un contact fort avec l'équipe pédagogique. L'initiative a été prise, dès l'année 2014-2015, d'exploiter plus intensément ce réseau d'anciens étudiants, puisque beaucoup ont exprimé leur volonté d'intervenir plus directement dans les formations, afin d'aider les étudiants à préparer leur arrivée sur le marché du travail. L'objectif du master est de produire ce qui distingue trop souvent les grandes écoles des universités : un réseau actif de contacts mobilisables, associés à la réussite des étudiants dès le M1, dans le prolongement de la licence. Ce réseau d'anciens étudiants complètera les liens avec les acteurs socio-économiques (voir § 3).

- Préparer les étudiants à la recherche :

Les étudiants qui le souhaitent pourront privilégier l'initiation à la recherche en vue d'une thèse notamment. Le M2 Droit de l'action administrative et le M2 Protection des droits fondamentaux et des libertés offrent ainsi la possibilité de rédiger un mémoire. Ils accompagnent alors les étudiants avec un soutien méthodologique renforcé.

PARCOURS « DROIT DE L'ACTION ADMINISTRATIVE »

L'étudiant est en mesure de gérer les nouvelles problématiques juridiques propres à l'administration (suivi des évolutions juridiques et notamment du droit de l'Union européenne, montage de projets complexes). Il acquiert des réflexes juridiques s'agissant du fonctionnement quotidien de l'administration dans l'élaboration de la décision administrative. Il est également capable d'assurer la gestion du contentieux dans la mise en œuvre des politiques publiques par la rédaction de mémoires. Il maîtrise les outils juridiques innovants, tels que les partenariats public-privé, les délégations de service public, les marchés publics, ou encore les différents schémas territoriaux.

PARCOURS « POLITIQUES PUBLIQUES »

L'objectif pédagogique du parcours « Politiques publiques » est double, articulant deux ambitions complémentaires. Il s'agit, d'une part, d'amener progressivement les étudiants à se familiariser avec des formats de travail et de rendu de plus en plus proches des attentes existantes dans les milieux professionnels attachés à la production des politiques publiques. De nombreux enseignements se détachent du format habituel d'évaluation (cours magistral, exposé, partiel) pour explorer des formats d'enquête en sous-groupe, de constitution de rapports de synthèse, de préparation des séances avec les intervenants professionnels. Les critères d'évaluation évoluent progressivement : il ne s'agit plus seulement d'évaluer la capacité des étudiants à accumuler et traiter de l'information, mais également leur travail de forme (tant écrite qu'orale) et d'analyse approfondie, avec l'aide de la littérature scientifique. Il s'agit, d'autre part, d'immerger autant que faire se peut, les étudiants dans les environnements professionnels vers lesquels ils souhaitent s'orienter. Le maintien, lors de l'année de M2, d'une période minimale de trois mois de stage dans une structure publique ou privée, sur la base de missions en lien avec le pilotage politique et/ou administratif d'une politique publique, constitue l'épine dorsale de ce projet. Sur la base des réseaux d'acteurs locaux et de l'initiative des étudiants, nous sommes aujourd'hui en mesure de construire des partenariats de long terme avec des acteurs professionnels et de proposer des débouchés de stage variés et régulièrement renouvelés pour nos étudiants. Le prolongement de la collaboration entre équipe pédagogique et organismes de stage, notamment via des collaborations de recherche, est également un axe qu'il est souhaitable d'approfondir.

Parcours "Protection des droits fondamentaux et des libertés"

Le Parcours Protection des droits fondamentaux et des libertés, parcours en partenariat avec l'UFR de l'université de Dijon en Bourgogne. Il est conçu comme un apprentissage à la recherche et une spécialisation dans le domaine du droit des libertés fondamentales (liberté d'expression, égalité, droit à la non-discrimination...). Il permet aussi d'approfondir la formation juridique générale des étudiants. Ceux-ci doivent être capables, à l'issue du master, de mener à bien une recherche juridique en ayant une démarche scientifique et personnelle (élaboration rationnelle d'une bibliographie, structuration d'un plan, développement d'analyses personnelles sur le sujet, esprit critique).

MAITRISE D'UNE LANGUE, INFORMATIQUE

La pratique d'une langue est au nombre des objectifs globaux de la formation. L'UFC met en place des enseignements de qualité et développe de nouvelles structures qu'il conviendra de solliciter. Par exemple, il sera fait usage des systèmes de test de « niveau ». Le test, appuyé sur une norme internationale de contrôle de la maîtrise des langues, permet d'adjoindre aux mentions et classement au sein du diplôme, des coefficients internationaux indiquant le niveau de maîtrise des langues étrangères par l'étudiant.

Nombre de concours de catégorie A comportent, aujourd'hui, une épreuve de langue. La Franche-Comté est une région frontalière et tant la coopération que les échanges, voire le travail, dans l'Union nécessitent d'insister sur l'importance de la maîtrise d'au moins une langue étrangère. Les étudiants seront familiarisés avec les systèmes, processus, pratiques informatiques en usage dans les milieux professionnels, notamment administratifs. Ils apprendront à mettre en place une veille informatique, en particulier dans les matières de la formation exigeant une actualisation constante des connaissances. On les sensibilisera aux problématiques du monde numérique en termes de protection des données et d'identité numérique.

■ Compétences

A l'issue du master, l'étudiant, qui a appris à combiner des savoir-faire et des savoir-être opérationnels, mais aussi des connaissances académiques et une culture générale d'ensemble, est polyvalent et sait prendre du recul.

Globalement, les enseignements permettent d'acquérir des capacités et de bâtir un projet professionnel :

1- Capacité d'analyse des situations complexes et réflexivité : l'acquisition et la maîtrise des outils d'analyse construits par les sciences sociales, le droit ou l'économie doivent permettre à l'étudiant de devenir un professionnel aguerri, capable de comprendre les ressorts politiques et sociaux de son environnement afin de saisir la place qu'ils occupent et les différents aspects (relationnels, politiques, organisationnels) de leur action. Cette capacité de décryptage des rapports de force structurels et des enjeux globaux constitue une valeur ajoutée du master, sur laquelle l'étudiant doit pouvoir s'appuyer.

2- Capacité d'adaptation : par la forte ambition d'ouverture et d'élargissement de la culture générale, l'étudiant est préparé à faire face à une tendance structurelle, à savoir la nécessité d'adapter sa pratique professionnelle aux missions existantes et demandées. La valorisation des compétences lors des recrutements pousse à conforter l'objectif de polyvalence.

3- Construction d'un projet professionnel : les modules de formation spécifiquement consacrés à la construction du projet professionnel des étudiants combinent la valorisation des acquis, la préparation à l'insertion dans l'emploi (élaborer un CV, présenter son parcours et son projet, etc.), la connaissance des conditions d'emploi et de travail dans les filières retenues.

■ Prérequis

MASTER 1

Le M1 Droit de l'action administrative s'inscrit dans la continuité des licences de droit et d'AES parcours Etudes territoriales et politiques, qui apportent les connaissances nécessaires au master.

Les trois licences de droit, d'AES et d'économie sont le cœur de l'offre de formation de l'UFR SJEPEG et alimenteront le master Politiques publiques. De plus, la refonte de la licence AES, avec la création d'un parcours « Etudes territoriales et politiques », est menée en cohérence avec le projet de master afin d'offrir la meilleure continuité possible entre le cadrage pédagogique des licences et les offres de master. Il s'adresse de même à tout étudiant titulaire d'une des licences de sociologie de l'UFR SLHS. Plus largement, il concerne les licenciés en histoire, géographie, science politique, sur la base d'une validation des acquis. L'ensemble de ces possibilités s'adresse à tout étudiant, quelle que soit l'Université d'origine.

MASTER 2

Parcours « Droit de l'action administrative » : la formation s'adresse à l'étudiant titulaire d'un M1 de Droit public ou de Politiques publiques.

Mais aussi à tout candidat disposant d'une formation ou d'une expérience juridique solide permettant d'intégrer le M2 par le biais des acquis de

l'expérience. Le contenu du M2 a également vocation à servir de support à la formation continue des professionnels de l'administration, le stage pouvant être effectué dans le service de rattachement de la personne.

Parcours « Politiques publiques » : le public concerné est le même que ci-dessus. De plus, l'équipe de direction actuelle insiste sur la nécessité de maintenir un accès direct pour les profils proches de la formation continue ou de la reprise d'études. Les mutations en cours dans les organismes publics et privés, liés à la conduite des politiques publiques, créent un besoin et une demande de montée en qualification parmi les personnels déjà en poste, parfois depuis plusieurs années. Il est souhaitable de faire du master une possibilité de formation pour ces publics, leur permettant de monter en compétences sur le pilotage des politiques publiques. La coexistence de ces étudiants avec ceux issus des filières de licence est une ressource précieuse, mobilisable par l'équipe pédagogique, et bénéfique pour l'ensemble des étudiants.

Parcours Protection des droits fondamentaux et des libertés : Il nécessite des connaissances juridiques solides. Compte tenu de la pluridisciplinarité de ce M2, il est donc principalement ouvert aux titulaires d'un M1 Droit de l'action administrative ou Contentieux mais aussi, en fonction du cursus antérieur, aux titulaires du M1 Politiques publiques.

■ Modalités particulières d'admission

Consultez la rubrique Demande d'admission et d'inscription sur le site de l'Université de Franche-Comté.

■ Formalités d'inscription

Le parcours Droit de l'action administrative est directement accessible aux étudiants titulaires d'une licence en droit ou AES parcours Etudes territoriales et politiques" de l'UFC. Le parcours Politiques Publiques est ouvert de droit aux étudiants titulaires d'une licence droit ou d'AES de l'université de Franche-Comté. Il est également ouvert aux licenciés en sociologie, science politique, histoire et géographie, sous réserve d'un contrôle du contenu des formations sous forme d'une validation d'acquis par l'équipe pédagogique. Un étudiant ayant suivi tout autre cursus ne peut s'inscrire sans une validation d'acquis. L'accès direct au M2 est possible sous réserve de l'examen du dossier par l'équipe pédagogique.

■ Internationalisation

Si la mobilité n'est pas le cœur de cette formation, les ressources de l'établissement sont réelles et seront très largement mobilisées. Il y a, d'ailleurs, une aspiration nouvelle des étudiants qui mérite d'être encouragée en s'appuyant sur les programmes déjà présents dans notre UFR, à savoir Erasmus + ; ISEP (États-Unis, Canada, Amérique latine, Asie) ; Crepuq (Universités du Québec) et l'expertise du service des Relations Internationales.

Réciproquement, le diplôme continuera à accueillir, comme c'est déjà le cas régulièrement, des étudiants étrangers. Cela ouvre des possibilités de stage, en particulier pour les étudiants du master 2, parcours « Politiques publiques ». Des accords avec les universités d'origine de ces étudiants sont envisageables sur le modèle de la convention signée avec l'Université de Craiova pour l'accueil de doctorants roumains.

La création récente, avec l'appui de l'UFC, d'une section de l'Association française des Nations-Unies (AFNU) au sein de l'UFR SJEPEG (et pas de notre UFR) a débouché sur la tenue d'une première session « Carrières internationales » à destination des étudiants (N.B. cette initiative complète le « Forum des Métiers du Droit » appelé à être renforcé).

Cette demande de mobilité des étudiants peut également rencontrer les besoins des acteurs économiques publics et privés. Tant la construction de l'Union que la mondialisation des échanges et du droit imposent qu'une place soit faite, dans les enseignements, à la double dimension européenne (dans ses branches communautaire et conventionnelle) et internationale. L'action de l'administration française, de ses institutions et des politiques publiques menées, ne peut se concevoir en dehors du monde au point que nombre de réformes trouvent leur origine dans cette dimension extérieure. De plus, la section de droit public dispose des forces nécessaires pour assurer enseignements et recherche dans ces domaines.

Enfin, la coopération transfrontalière de L'UFC sera utilisée : celle-ci est partie prenante de la Communauté du savoir de l'Arc jurassien qui relève du Programme Interreg IV France-Suisse. La plupart des actions de coopération lancées réclame l'intervention de juristes.

■ Mobilité des étudiants

Si la mobilité n'est pas le cœur de cette formation, les ressources de l'établissement sont réelles et seront très largement mobilisées. Il y a, d'ailleurs, une aspiration nouvelle des étudiants qui mérite d'être encouragée en s'appuyant sur les programmes déjà présents dans notre UFR, à savoir Erasmus + ; ISEP (Etats-Unis, Canada, Amérique latine, Asie) ; Crepuq (Universités du Québec) et l'expertise du service des Relations Internationales.

Réciproquement, le diplôme continuera à accueillir, comme c'est déjà le cas régulièrement, des étudiants étrangers. Cela ouvre des possibilités de stage, en particulier pour les étudiants du master 2, parcours « Politiques publiques ». Des accords avec les universités d'origine de ces étudiants sont envisageables sur le modèle de la convention signée avec l'Université de Craiova pour l'accueil de doctorants roumains.

D'autres pistes, en cours de développement, continueront d'être explorées. D'autres pistes, en cours de développement, continueront à être exploitées (attention, il manque le e). La création récente, avec l'appui de l'UFC, d'une section de l'Association française des Nations-Unies (AFNU) au sein de l'UFR SJEPEG (et pas de notre UFR) a débouché sur la tenue d'une première session « Carrières internationales » à destination des étudiants (N.B. cette initiative complète le « Forum des Métiers du Droit » appelé à être renforcé).

Cette demande de mobilité des étudiants peut également rencontrer les besoins des acteurs économiques publics et privés. Tant la construction de l'Union que la mondialisation des échanges et du droit imposent qu'une place soit faite, dans les enseignements, à la double dimension européenne (dans ses branches communautaire et conventionnelle) et internationale. L'action de l'administration française, de ses institutions et des politiques publiques menées, ne peut se concevoir en dehors du monde au point que nombre de réformes trouvent leur origine dans cette dimension extérieure. De plus, la section de droit public dispose des forces nécessaires pour assurer enseignements et recherche dans ces domaines.

Enfin, il faut insister sur la coopération transfrontalière. L'UFC est partie prenante de la Communauté du savoir de l'Arc jurassien qui relève du Programme Interreg IV France-Suisse. La plupart des actions de coopération lancées réclame l'intervention de juristes.

■ Métiers

Parcours DAA/PP/PDFL

K 14 04 Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K 14 05 Représentation de l'Etat sur le territoire national ou international

K 18 02 Développement local

K 24 01 Recherche en sciences de l'homme et de la société

Parcours DAA

K 15 01 Application des règles financières publiques

K 15 02 Contrôle et inspection des Affaires Sociales
K 15 03 Contrôle et inspection des impôts
K 15 04 Contrôle et inspection du Trésor Public
K 19 02 Collaboration juridique
K 19 03 Défense et conseil juridique
Parcours PP
K 14 01 Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics
M 14 01 Conduite d'enquêtes
M 14 03 Études et prospectives socio-économiques
M 14 04 Management et gestion d'enquêtes
K 21 01 Conseil en formation
K 21 02 Coordination pédagogique
K 21 06 Enseignement des écoles
K 21 07 Enseignement général du second degré
K 21 09 Enseignement technique et professionnel
K 21 11 Formation professionnelle
Parcours PDFL
K 19 02 Collaboration juridique
K 19 03 Défense et conseil juridique

Parcours Droit de l'action administrative

Lieu de formation : Besançon

Forme de l'enseignement : En présentiel

Formation : Initiale, Continue

■ Objectifs

L'étudiant est en mesure de gérer les nouvelles problématiques juridiques propres à l'administration (suivi des évolutions juridiques et notamment du droit de l'Union européenne, montage de projets complexes). Il acquiert des réflexes juridiques s'agissant du fonctionnement quotidien de l'administration dans l'élaboration de la décision administrative. Il est également capable d'assurer la gestion du contentieux dans la mise en œuvre des politiques publiques par la rédaction de mémoires. Il maîtrise les outils juridiques innovants, tels que les partenariats public-privé, les délégations de service public, les marchés publics, ou encore les différents schémas territoriaux. MAITRISE D'UNE LANGUE, INFORMATIQUE La pratique d'une langue est au nombre des objectifs globaux de la formation. L'UFC met en place des enseignements de qualité et développe de nouvelles structures qu'il conviendra de solliciter. Par exemple, il sera fait usage des systèmes de test de « niveau ». Le test, appuyé sur une norme internationale de contrôle de la maîtrise des langues, permet d'adjoindre aux mentions et classement au sein du diplôme, des coefficients internationaux indiquant le niveau de maîtrise des langues étrangères par l'étudiant. Le Master peut s'appuyer sur un conventionnement avec la Maison de l'Europe permettant d'offrir aux étudiants des conférences et des séjours d'ouverture sur l'Europe.

Nombre de concours de catégorie A comportent, aujourd'hui, une épreuve de langue. La Franche-Comté est une région frontalière et tant la coopération que les échanges, voire le travail, dans l'Union européenne nécessitent d'insister sur l'importance de la maîtrise d'au moins une langue étrangère. Le volume horaire des cours de langue a ainsi été renforcé.

Les étudiants seront familiarisés avec les systèmes, processus, pratiques informatiques en usage dans les milieux professionnels, notamment administratifs. Ils apprendront à mettre en place une veille informatique, en particulier dans les matières de la formation exigeant une actualisation constante des connaissances. On les sensibilisera aux problématiques du monde numérique en termes de protection des données et d'identité numérique.

■ Compétences

1 Maîtrise des outils juridiques nécessaires à la gestion de la fonction publique, aux marchés publics, aux finances publiques, aux activités économiques de l'administration.

2 Suivi juridique d'un projet : dans la phase préparatoire, l'étudiant sait évaluer les risques juridiques et les traiter. Il maîtrise également les compétences des différents acteurs administratifs. Dans la phase de décision, l'étudiant sait appréhender les déterminants juridiques sur lesquels l'administration peut s'appuyer et élaborer une stratégie de la prise de décision dans le cadre du principe de légalité.

■ Prérequis

Sont admis en M1 les titulaires d'une licence en droit ou d'une licence AES. Les autres candidats le seront sur dossier ou validation d'acquis.

■ Modalités particulières d'admission

En M2, l'admission s'effectue sur dossier.

■ Mobilité des étudiants

Si la mobilité n'est pas le cœur de cette formation, les ressources de l'établissement sont réelles et seront très largement mobilisées. Il y a, d'ailleurs, une aspiration nouvelle des étudiants qui mérite d'être encouragée en s'appuyant sur les programmes déjà présents dans notre UFR, à savoir Erasmus + ; ISEP (Etats-Unis, Canada, Amérique latine, Asie) ; Crepuq (Universités du Québec) et l'expertise du service des Relations Internationales.

Réciproquement, le diplôme continuera à accueillir, comme c'est déjà le cas régulièrement, des étudiants étrangers. Des accords avec les universités d'origine de ces étudiants sont envisageables sur le modèle de la convention signée avec l'Université de Craiova pour l'accueil de doctorants roumains.

D'autres pistes, en cours de développement, continueront d'être explorées. Ainsi, la création récente, avec l'appui de l'université, d'une section de l'Association française des Nations-Unies (AFNU) au sein de notre UFR a débouché sur la tenue d'une première session « Carrières internationales » à destination des étudiants, afin de leur ouvrir les perspectives professionnelles de ce secteur, en complément du forum des métiers du droit, organisé par ailleurs et voué à se renforcer...

Cette demande de mobilité des étudiants peut également rencontrer les besoins des acteurs économiques publics et privés. Tant la construction de l'Union européenne que la mondialisation des échanges et du droit imposent qu'une place soit faite, dans les enseignements, à la double dimension européenne (dans ses branches communautaire et conventionnelle) et internationale. L'action de l'administration française, de ses institutions et des politiques publiques menées, ne peut se concevoir en dehors du monde au point que nombre de réformes trouvent leur origine dans cette dimension extérieure. De plus, la section de droit public dispose des forces nécessaires pour assurer enseignements et recherche dans ces domaines.

Enfin, il faut insister sur la coopération transfrontalière. L'UFC est partie prenante de la Communauté du savoir de l'Arc jurassien qui relève du Programme Interreg IV France-Suisse. La plupart des actions de coopération lancées réclame l'intervention de juristes.

■ Métiers

- K 14 04 Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics
- K 14 05 Représentation de l'Etat sur le territoire national ou international
- K 18 02 Développement local
- K 24 01 Recherche en sciences de l'homme et de la société
- K 15 01 Application des règles financières publiques
- K 15 02 Contrôle et inspection des Affaires Sociales
- K 15 03 Contrôle et inspection des impôts
- K 15 04 Contrôle et inspection du Trésor Public
- K 19 02 Collaboration juridique
- K 19 03 Défense et conseil juridique

Contact : Scolarité, administration

 sjépg-scolarite@univ-fcomte.fr

Contact : Responsables pédagogiques

Semestre 07

	Type	ECTS	h CM	h TD	h TP
UE1- L'intervention économique	Obligatoire	6	30	15	
UE2 : Les politiques publiques	Obligatoire	6	42	18	
Analyse des politiques publiques	Obligatoire	4	24	18	
L'État et la mondialisation du droit économique	Obligatoire	2	18		
UE3 : L'administration territoriale	Obligatoire	6	42	12	
Droit de la décentralisation	Obligatoire	4	24	12	
Histoire de l'administration territoriale	Obligatoire	2	18		
UE4 : Le pouvoir politique	Obligatoire	6	54		
Contentieux constitutionnel	Obligatoire	3	30		
Histoire des idées politiques	Obligatoire	3	24		
UE5 : Matières d'ouverture	Obligatoire	6	18	34	
Droit spécial de l'Union européenne	Obligatoire	2	18		
Information, documentation, professionnalisation	Obligatoire	1		10	
Allemand	A choix	3		24	
Anglais	A choix	3		24	
Espagnol	A choix	3		24	

Semestre 08

	Type	ECTS	h CM	h TD	h TP
UE1 : Droit de l'urbanisme	Obligatoire	6	30	15	
UE2 : Droit des contrats publics	Obligatoire	6	30	15	
UE3 : L'administration	Obligatoire	6	48	12	
Actualité du droit des services publics	Obligatoire	2	18		
Droit de la fonction publique	Obligatoire	4	30	12	
UE4 : Contentieux	Obligatoire	6	36		
Contentieux administratif	Obligatoire	4	24		
Contentieux de l'Union européenne	Obligatoire	2	12		
UE5 : Matières d'ouverture	Obligatoire	6	24	24	
Projet tuteuré	Obligatoire	2			
Allemand	A choix	2		24	
Anglais	A choix	2		24	
Droit du numérique	A choix	2	24		
Espagnol	A choix	2		24	
Sociologie du pouvoir local et européen	A choix	2	24		

Semestre 09

	Type	ECTS	h CM	h TD	h TP
UE1 Action contentieuse	Obligatoire	6	48		
Contentieux spéciaux / contentieux de l'urbanisme	Obligatoire	3	18		
Pratique du contentieux administratif	Obligatoire	3	30		
UE2 Montages contractuels complexes	Obligatoire	6	60		
Montages contractuels complexes	Obligatoire	3	20		
Passation / exécution des marchés publics	Obligatoire	3	40		
UE3 Moyens financiers	Obligatoire	6	42		
Finances publiques approfondies	Obligatoire	3	24		
Montages financiers complexes	Obligatoire	3	18		
UE4 Compétences de spécialisation	Obligatoire	6			
Droit administratif approfondi (pouvoir de police, responsabilité)	Obligatoire	2	48		
Droit de l'action sociale	A choix	2	15		
Economie sociale et solidaire	A choix	2	15		
EC41a : droit fiscal général	A choix	4	30		
UE5 Compétences d'appui	Obligatoire	6		66	
Gestion des ressources humaines	Obligatoire	2		15	
Langue	Obligatoire	2		24	
Préparation à l'oral	Obligatoire	1		9	
Projet professionnel	Obligatoire	1		18	

Semestre 10

	Type	ECTS	h CM	h TD	h TP
UE1 : Stage ou mémoire de recherche	Obligatoire	30			
Mémoire de recherche	A choix	30			
Stage	A choix	30			

Parcours Politiques publiques

Contact : Scolarité, administration

 sjegg-scolarite@univ-fcomte.fr

Contact : Responsables pédagogiques

 master-politiques-publiques@univ-fcomte.fr

Semestre 07

	Type	ECTS	h CM	h TD	h TP
UE1 Politiques publiques et économiques	Obligatoire	8			
Analyse des politiques publiques	Obligatoire	4	24	18	
Politiques macroéconomiques	Obligatoire	4	18		
UE2 Histoire et théorie politique	Obligatoire	6			
Histoire des idées politiques	Obligatoire	3	24		
Théories de la démocratie	Obligatoire	3	24		
UE3 Etudes européennes	Obligatoire	6			
Droit spécial de l'Union Européenne	Obligatoire	3	18		
Histoire de l'idée européenne	Obligatoire	3	24		
UE4 Histoire et droit des changements d'échelle	Obligatoire	6			
Droit de la décentralisation	Obligatoire	2	24	12	
Histoire de l'administration territoriale	Obligatoire	2	18		
L'État et la mondialisation du droit économique	Obligatoire	2	18		
UE5 Accompagnement professionnalisation	Obligatoire	4			
Information, documentation, professionnalisation	Obligatoire	1		10	
Allemand	A choix	3		24	
Anglais	A choix	3		24	
Espagnol	A choix	3		24	

Semestre 08

	Type	ECTS	h CM	h TD	h TP
UE1 Dispositifs démocratiques	Obligatoire	6			
Histoire des pratiques démocratiques	Obligatoire	3	24		
Sociologie des organisations représentatives	Obligatoire	3	24		
UE2 Comportements électoraux	Obligatoire	6			
Droit électoral	Obligatoire	3	18		
Sociologie électorale	Obligatoire	3	12	12	
UE3 Sociologie et économie de l'action publique	Obligatoire	6			
Economie des politiques publiques	Obligatoire	3	18		
Sociologie de l'intervention sociale	Obligatoire	3	24		
UE4 Vie politique et administrative	Obligatoire	6			
Droit de la fonction publique	Obligatoire	3	30		
Sociologie du pouvoir local et européen	Obligatoire	3	24		
UE5 Accompagnement professionnalisation	Obligatoire	6			
Atelier projet professionnel	Obligatoire	2		9	
Allemand	A choix	4		24	
Anglais	A choix	4		24	
Espagnol	A choix	4		24	

Semestre 09

	Type	ECTS	h CM	h TD	h TP
UE1 - Pilotage des politiques publiques	Obligatoire	4			
Economie de la commande publique	Obligatoire	2	18		
Ingénierie territoriale et développement local	Obligatoire	2	24		
UE2 - Evaluation des politiques publiques	Obligatoire	6			
Approches théoriques de l'évaluation	Obligatoire	3	15		
Outils et méthodes de l'évaluation	Obligatoire	3		30	
UE3 - Méthodes des sciences sociales	Obligatoire	6			
Méthodes informatiques	Obligatoire	2		15	
Méthodes qualitatives appliquées	Obligatoire	2	18		
Techniques d'enquête quantitatives	Obligatoire	2	18		
UE4 - Sociologie des professions	Obligatoire	6			
Droit du secteur associatif et des professions politiques	Obligatoire	3	12		
Sociologie des métiers du politique et du secteur associatif	Obligatoire	3	24		
UE5 - Action sociale et développement durable	Obligatoire	8			
Développement social territorial	Obligatoire	2	15		
Politiques d'aménagement et développement durable	Obligatoire	2	15		
Droit de l'action sociale	A choix	2	15		
Economie sociale et solidaire	A choix	2	15		
UE6 - Accompagnement professionnalisation	Obligatoire	6			
Atelier Projet Professionnel	Obligatoire	2		10	
Allemand	A choix	4		24	
Anglais	A choix	4		24	
Espagnol	A choix	4		24	

Semestre 10

	Type	ECTS	h CM	h TD	h TP
Stage	Obligatoire	24			

Parcours Protection des droits fondamentaux et des libertés

Lieu de formation : Besançon

Forme de l'enseignement : En présentiel

Formation : Initiale, Continue

Objectifs

Le Parcours Protection des droits fondamentaux et des libertés, commun aux Master Administration Publique et Justice Procès Procédure, est conçu comme un apprentissage à la recherche et une spécialisation dans le domaine du droit des libertés fondamentales (liberté d'expression, égalité, droit à la non-discrimination...). Il permet aussi d'approfondir la formation juridique générale des étudiants. Ceux-ci doivent être capables, à l'issue du master, de mener à bien une recherche juridique en ayant une démarche scientifique et personnelle (élaboration rationnelle d'une bibliographie, structuration d'un plan, développement d'analyses personnelles sur le sujet, esprit critique).

Compétences

Au terme de sa formation dans ce parcours, l'étudiant sera en mesure de mener une recherche de haut niveau et de résoudre des problèmes juridiques complexes en mobilisant les outils juridiques existant (logiciel, bases documentaires, sites officiels, etc). Il recevra pour cela une formation particulière sur les outils documentaires disponibles. Tout au long de sa formation, il sera également amené à rédiger des rapports de recherche et un mémoire, voire le cas échéant un rapport de stage. Il peut s'agir de recherche théorique pour les étudiants souhaitant poursuivre en thèse, ou appliquée en lien avec des professionnels du droit afin de préparer l'étudiant à son insertion professionnelle. Ces travaux

lui permettront de parfaire ses capacités rédactionnelles, mais aussi d'apprendre à organiser ses arguments, tout en faisant preuve d'esprit de synthèse. Problématiser des questions ayant trait aux droits fondamentaux, émettre des propositions, ordonner ces propositions de manière rigoureuse et méthodique ainsi que la capacité de synthèse de documents juridiques, et capacité de restitution claire des solutions sont également visées. Au-delà des enseignements dispensés par le biais de cours, et de séminaires, ce parcours ambitionne donc de doter les étudiants de solides savoir-faire valorisables dans le monde académique, administratif ou socio-économique, organismes associatifs internationaux et internes, voire dans la magistrature notamment.

■ Prérequis

Avoir des aptitudes rédactionnelles, disposer de connaissances en droit interne, international et européen, et initié en science politique .
Sur sélection : être titulaire d'un Master 1 en droit. Toute candidature est examinée par une commission pédagogique spécialisée et peut donner lieu à un entretien préalable, incluant le cas échéant un contrôle linguistique pour des candidats non francophones . Le parcours Protection des droits fondamentaux et des libertés est également accessible par la voie de la validation des acquis de l'expérience ou équivalence de diplôme d'autre cursus.

■ Modalités particulières d'admission

*sur Sélection, examen des dossiers. Candidatures examinées par une commission pédagogique et peut donner lieu à un entretien comportant, pour les candidats étrangers de contrôle linguistique le cas échéant.*sur Validation des acquis ou équivalence des diplômes. S'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

■ Internationalisation

Sont envisagées des interventions de Professeurs invités et/ou des conférences d'actualité .Une convention ayant été conclue avec l'Université de Craiova (Roumanie), la mention est ainsi en mesure d'accueillir des étudiants roumains. De même, par l'entremise des bourses Victor Hugo, des étudiants issus de pays d'Amérique latine ou d'Haïti peuvent intégrer la formation.

■ Mobilité des étudiants

■ Métiers

Ce parcours peut conduire l'étudiant à poursuivre ses études en thèse puisqu'il s'agit d'une formation par la recherche principalement, bien que non exclusivement. De plus, l'approfondissement de la formation juridique dispensée dans le cadre de ce parcours permet aussi aux étudiants de préparer des concours administratifs ou plus généralement de s'orienter vers les professions juridiques du secteur associatif et social interne et international dans le domaine des droits de l'Homme, ou de magistrature et profession d'avocats spécialisés. Les objectifs professionnels visés concernent également tous les secteurs de la recherche juridique, qu'il s'agisse de l'université ou des organismes de recherche, mais aussi du secteur de l'édition juridique (revues juridiques traditionnelles ou en ligne). L'option de stage favorise l'insertion professionnelle dans des domaines variés du secteur public ou secteur privé.

Contact : Scolarité, pour les questions administratives administration

 sjepeg-scolarite@univ-fcomte.fr

Contact : Responsable pédagogique

 master-droits-fondamentaux@univ-fcomte.fr

Semestre 07

	Type	ECTS	h CM	h TD	h TP
UE1- L'intervention économique	Obligatoire	6	30	15	
UE2 : Les politiques publiques	Obligatoire	6	42	18	
Analyse des politiques publiques	Obligatoire	4	24	18	
L'État et la mondialisation du droit économique	Obligatoire	2	18		
UE3 : L'administration territoriale	Obligatoire	6	42	12	
Droit de la décentralisation	Obligatoire	4	24	12	
Histoire de l'administration territoriale	Obligatoire	2	18		
UE4 : Le pouvoir politique	Obligatoire	6	54		
Contentieux constitutionnel	Obligatoire	3	30		
Histoire des idées politiques	Obligatoire	3	24		
UE5 : Matières d'ouverture	Obligatoire	6	18	34	
Droit spécial de l'Union européenne	Obligatoire	2	18		
Information, documentation, professionnalisation	Obligatoire	1		10	
Allemand	A choix	3		24	
Anglais	A choix	3		24	
Espagnol	A choix	3		24	

Semestre 08

	Type	ECTS	h CM	h TD	h TP
UE1 : Droit de l'urbanisme	Obligatoire	6	30	15	
UE2 : Droit des contrats publics	Obligatoire	6	30	15	
UE3 : L'administration	Obligatoire	6	48	12	
Actualité du droit des services publics	Obligatoire	2	18		
Droit de la fonction publique	Obligatoire	4	30	12	
UE4 : Contentieux	Obligatoire	6	36		
Contentieux administratif	Obligatoire	4	24		
Contentieux de l'Union européenne	Obligatoire	2	12		
UE5 : Matières d'ouverture	Obligatoire	6	24	24	
Projet tuteuré	Obligatoire	2			
Allemand	A choix	2		24	
Anglais	A choix	2		24	
Droit du numérique	A choix	2	24		
Espagnol	A choix	2		24	
Sociologie du pouvoir local et européen	A choix	2	24		

Semestre 09

	Type	ECTS	h CM	h TD	h TP
UE1 : Droit public	Obligatoire	6	30		
UE2 : Droit privé	Obligatoire	6	30		
UE3 : Science politique	Obligatoire	6	30		
UE4 : Histoire du droit	Obligatoire	6	30		
UE5 : Transversaux	Obligatoire	6			
Dossier de recherche	A choix	6		10	
Stage	A choix	6		10	

Semestre 10

	Type	ECTS	h CM	h TD	h TP
UE1 : Mémoire et culture juridique	Obligatoire	30			
Culture juridique générale	Obligatoire	5			
Mémoire	Obligatoire	20			
Methodologie	Obligatoire	5	10	4	